

Lettre d'informations d'Ayn

Décembre 2021

JOYEUSES FÊTES

- Agenda participatif -

07 janv.	Conseil Municipal	20h30	Salle du Conseil
11 janv.	Enquête mobilité		
26 mars	Territoire Métropole Savoie & Avant-Pays Savoyard		
26 janv.	Lancement du Conseil Citoyen de la CCLA	18h30	Maison du Lac
04 fév.	Forum habitant e s « Ayn et Dullin : et si nous réfléchissons ensemble à la création d'une Commune Nouvelle ? »	16h45 - 20h00	Salle des fêtes de Dullin
05 fév.	Assemblée générale d'Ayn Comité des Fêtes		Salle des fêtes

- Agenda des manifestations -

18 déc.	Distribution de paniers gourmands aux Aînés de la Commune		
16 janv.	Vœux et accueil des nouveaux arrivants	16h00	Salle des fêtes
22 janv.	Boudin à la chaudière Organisé par l'ACCA d'Ayn	Journée	Salle des fêtes

- Les nouvelles d'Ayn Comité des Fêtes -

On a fait la queue pour les frites fraîches !

Le Comité des Fêtes s'est associé avec succès à la Mairie d'Ayn lors de la Fête du Jardin en proposant une petite restauration locale. Frites fraîches de chez Damian Maraîchage, godiveaux et merguez de la Ferme du Peron, crêpes à la confiture maison ont ravi les plus gourmands.

Un concours de belote apprécié

Samedi 9 octobre, Ayn Comité des Fêtes a proposé une soirée belote à laquelle ont participé 20 doublettes. L'équipe remercie vivement les commerçants et artisans locaux qui ont donné de beaux lots afin que chaque joueur reparte avec une récompense. Entre 2 parties, les participants ont pu se ravitailler d'une belle planche d'assortiment de charcuterie et fromages locaux.

Concentration et bonne humeur lors du concours de belote.



Merci aux bénévoles !

Pour clore cette première année de festivités de la nouvelle équipe du comité des fêtes, la présidente a rassemblé tous les bénévoles qui ont aidé à la bonne tenue de ces différentes manifestations autour d'un repas convivial le 27 novembre dernier. Pour que cette fois, les organisateurs profitent pleinement eux aussi !

Et la suite ?

Sarah, la présidente et le bureau d'Ayn Comité des Fêtes, Elodie, Delphine, Damien, Emmanuelle, vous donnent rendez-vous le **samedi 5 février 2022** pour l'Assemblée Générale. Ce sera l'occasion de dresser le bilan de cette année et de valider les comptes, mais surtout l'occasion pour vous, habitants d'Ayn, de faire part de vos envies, de vos idées d'animation pour notre village, proposer vos talents ou votre disponibilité pour nous aider lors des prochaines festivités 2022. Détails à venir, selon évolution du contexte sanitaire.

L'équipe du Comité des Fêtes



- Le Café Dépareillé poursuit ses activités pendant l'hiver -

Agenda 21 – Objectifs 3.2, 4.8, 4.9, 4.10

Après une ouverture hebdomadaire du Café dépareillé durant la saison estivale, le groupe-projet propose désormais des animations plus ponctuelles et thématiques.

Café Châtaignes en automne

L'équipe du Café dépareillé, le lieu de convivialité d'Ayn, a proposé samedi 16 octobre une sortie cueillette de châtaignes. Après avoir pris un bon café à la buvette du jeu de boules, c'est en famille que petits et grands d'Ayn, de Dullin et même de Nances sont partis sur les chemins du village récolter quelques châtaignes. De retour sur la place, ces fruits d'automne ont été entaillés puis grillés sur les barbecues avant d'être dégustés par la vingtaine de participants. Un bel après-midi convivial qui s'est terminé avec le soleil !



Café Bûches en hiver

Avec l'arrivée du froid et de la neige, l'équipe a quitté la buvette du jeu de boules et s'est délocalisée à la salle des fêtes pour les frileux. Dimanche 12 décembre a eu lieu un après-midi convivial avec au programme jeux de cartes, jeux de société, et concours de bûches de Noël pour se mettre dans l'ambiance. Les trois concurrentes en lice ont toutes gagné leur place sur le podium : Élodie P., Emmanuelle B. et Brigitte P. sont reparties avec du matériel pour la pâtisserie. Les plus manuels ont pu confectionner des couronnes de Noël.



Contact : Éric POBEL
lecafedepareille@ayn.fr



- La Cagnotte des Mômes à l'heure de Noël -

Jus de pomme Millésime 2021

Après une première récolte fin septembre qui a permis d'obtenir 340 l de jus de pomme, la Cagnotte des Mômes a à nouveau obtenu l'autorisation d'habitants d'Ayn pour ramasser leur surplus de fruits. C'est ainsi que les enfants du RPI d'Ayn-Dullin, aidés de leurs parents, ont encore récolté près de 600 kg de pommes pendant les vacances de la Toussaint. Après un petit bichonnage (tri et lavage), les pommes ont été pressées par M. Mailland pour les transformer en bon jus.



Les bouteilles sont vendues au prix de 2,50 € au profit de l'association pour soutenir les projets scolaires (1 l, jus pasteurisé pouvant se conserver 1 an). L'équipe remercie chaleureusement tous les habitants qui ont donné généreusement tout ou partie de leur production qu'eux même ne pouvaient pas utiliser.



Vente de sapins

Comme chaque année à cette époque, la Cagnotte des Mômes a proposé de commander son sapin de Noël issu de la production locale « Les sapins de Novel ». Et en prime, l'équipe a offert un moment convivial autour d'un vin chaud ou d'un jus de pomme chaud lors de la récupération des sapins. Un avant-goût de Noël avec de bonnes odeurs d'épices et de cannelle ! Si vous avez raté l'information cette année, vous pourrez vous rattraper l'année prochaine, les commandes ne sont pas réservées qu'aux parents d'élèves.

Stand de Noël sur le marché dominical de Novalaise

Vous avez pu rencontrer la dynamique équipe de parents d'élèves le dimanche 5 décembre sur le marché de Novalaise pour leur vente de Noël : biscuits et cookies-box préparés par les enfants et leurs enseignants, et bien sûr le fameux jus de pomme de l'école ! Une bouteille de jus de pomme naturel, local, ornée d'une belle étiquette décorée par les enfants, quelle belle idée cadeau !

- Les écoles font le plein de projets -

Chez les petits

Les élèves de l'école de Dullin participent cette année à des projets culturels de la CCLA. Ils ont assisté le 6 décembre en avant-première au spectacle Dispositif Forêt de la Compagnie Une Autre Carmen. On peut dire que les enfants ont contribué à écrire ce spectacle avec les comédiens : l'année dernière, ils étaient intervenus en classe pour faire fabriquer des « bestioles » aux élèves avec du matériel de récupération (tout comme dans le spectacle). Cette année, en prolongement de la sortie au Parc des Oiseaux de juin dernier, les élèves participent à un nouveau projet avec la Compagnie Oléïa (expression corporelle, récital de harpe, etc.).

Les élèves ont également travaillé autour du thème de l'automne. La classe de PS-MS s'est promenée sur les chemins de Dullin pour voir la nature changer tandis que celle de GS-CP a fabriqué des mangeoires à oi-

seaux et a cuisiné de la soupe de légumes d'automne.

Les classes ont confectionné des biscuits pour le marché de Noël. Car c'est désormais la neige et Noël qui occupent les esprits !

Chez les grands

Après la préparation de la Fête des Lumières, les élèves sont engagés dans d'autres projets.

Parmi ceux-ci, les deux classes ont commencé un travail avec l'association Mémoire Août 42. Cette association s'est donné pour mission d'entretenir le souvenir des Juifs assignés à résidence autour du Lac d'Aiguebelette. Les CP-CE1-CE2 s'attacheront à contacter la cousine de Jean-Pierre FOUCAULT qui vit aux États-Unis, tandis que les CM1-CM2 s'apprêtent à reconstituer le parcours de Simha AROM, assigné à résidence à Aiguebelette-le-Lac, afin de raconter son histoire.

- Un forum habitant·e·s pour discuter de l'avenir d'Ayn et Dullin -

Un engagement de campagne

Les deux équipes municipales élues à Ayn et Dullin se sont engagées à relancer la réflexion sur l'opportunité d'une fusion des deux Communes.

Un dispositif plus ouvert

Fortes du constat d'échec dans le processus de réflexion en 2018, les deux équipes municipales souhaitent aujourd'hui associer plus largement la population des deux Communes à la réflexion.

Un forum ouvert à tous se tiendra donc le vendredi 04 février, de 16h30 à 20h30, à la salle polyvalente de Dullin.

Au cours de cette soirée, vous pourrez déambuler librement entre les espaces thématiques où vous pourrez vous informer, vous exprimer et participer à la réflexion.



Plus d'infos sur [ayn.fr](https://www.ayn.fr)

- Réflexions sur le réseau routier communal -

Des travaux d'entretien annuels

Le réseau communal fait l'objet de travaux d'entretien réguliers afin de conserver un bon niveau de voirie, en été comme en hiver.

Les petits travaux sont réalisés par l'employé communal, au fur et à mesure des besoins.

Les gros chantiers sont discutés en commission et programmés pour être inscrits au budget de l'année suivante. Quand c'est possible, une mutualisation avec les autres communes est recherchée, afin de minimiser les coûts, notamment en cas de déplacement de gros engins spécialisés.

Le rôle des particuliers

En 2021, deux propriétaires ont dû être mis en demeure d'élaguer leur haie car le développement trop important de la végétation obligeait les véhicules à se déporter. Or, si la circulation ne se fait pas entièrement sur l'assiette goudronnée, les rives se dégradent et c'est toute la route qui finit, à terme, par se déformer.

Rappelons-nous que, même en l'absence de clôture type mur ou palissade, les haies doivent rester en retrait des routes, bas-côté compris. Le PLU instaure un retrait minimal d'un mètre. Il appartient à chaque propriétaire ou exploitant de veiller à tenir la végétation à cette distance.

Des modifications de la circulation envisagées

Au delà de veiller à la viabilité du réseau routier, la commission s'intéresse aussi aux questions de sécurité

routière, d'aménagement, et de signalisation.

C'est pourquoi plusieurs projets sont à l'étude :

- La fermeture de la montée entre la salle des fêtes et l'église, afin de réserver un espace sécurisé extérieur à la salle des fêtes. Les places de stationnement réservées aux personnes handicapées seront conservées. Les autres automobilistes seront invités à se reporter sur le parking du cimetière. Ce parking, créé en 2016, est aujourd'hui largement sous-utilisé. Le cheminement piétonnier qui va être créé permettra de rejoindre la salle des fêtes directement, sans faire le tour par la route.
- La mise en sens unique montant de la portion du chemin du Mignon entre la route de Novalaize et la route du Bottet. Plusieurs accidents ont été évités sur cette voie très étroite et il ne semble plus judicieux de permettre une circulation à double sens.
- Le reclassement des zones d'agglomérations, avec une limitation systématique de la vitesse à 30 km/h :
 - Extension de l'agglomération du Chef-Lieu au chemin du Forchet et à la route du Crêt ;
 - Création d'une zone d'agglomération à Vétonne.
- La mise en cohérence de la signalétique sur l'ensemble du réseau communal.

- Décisions du Conseil Municipal -

Séance du 14 septembre 2021

1. Convention avec l'AEL pour la mise à disposition d'un agent en contrat aidé
2. Convention de partenariat avec le SMAPS pour un regroupement de commandes matériel numérique
3. Demandes de subventions
 - a. Pour le projet de réhabilitation de la cour de l'école
 - b. Pour le projet de création d'un cheminement piéton entre la salle des fêtes et le parking du cimetière

Séance du 14 octobre 2021

1. Adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires pour le personnel communal
2. Convention de recours à la mission de secrétariat de Mairie itinérant du Centre de gestion de la Savoie
3. Renouvellement de la certification PEFC AURA de la forêt communale
4. Demande de subvention exceptionnelle pour les mesures barrière COVID-19
5. Demande de subvention auprès du SDES pour la rénovation de l'éclairage public

6. Renonciation au droit de préemption sur une parcelle en vente
7. Renonciation au droit de préemption sur plusieurs parcelles en vente

Séance du 25 novembre 2021

1. Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG de la Savoie pour la couverture du risque prévoyance pour le personnel communal
2. Convention avec l'AEL pour la mise à disposition d'un agent en apprentissage
3. Validation de l'attribution du marché déneigement et convention associée
4. Renonciation au droit de préemption sur une parcelle en vente
5. Attribution d'une subvention de 500 € à La Cagnotte des Mômes
6. Validation de principe d'une subvention au Groupement de défense sanitaire pour la lutte contre le frelon asiatique
7. Décision modificative n° 3 du budget 2021 (mouvement interne)
8. Sans objet

N.B. Les éléments présentés ci-dessus ne sauraient rendre-compte intégralement des délibérations du Conseil Municipal. Les personnes intéressées se reporteront utilement aux comptes-rendus de séances affichés en mairie et disponibles sur ayn.fr.





L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre commune** ou **votre code postal** et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos **favoris** .

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur
app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



**AYN, la CCLA, et de nombreuses autres communes
sont sur PanneauPocket.**



Tél 09 62 58 75 66 secretariat@ayn.fr

Secrétariat de mairie

lundi de 9h00 à 12h00

jeudi de 13h00 à 17h00

samedi de 10h00 à 12h00 en semaine paire

Bibliothèque : samedi de 10h00 à 11h45

ayn.fr



AynEnSavoie

Rencontre avec les élus
sur rendez-vous

bibliotheque@ayn.fr



LaPteBibli

Le secrétariat sera fermé le jeudi 30 décembre